

N° APPARTEMENT	TYPE / NIVEAU
A401	T2 / R+4
Chambre 1	12,24 m ²
Cuisine	3,70 m ²
Salle d'Eau	5,54 m ²
Séjour	21,09 m ²
Loggia	3,15 m ²
TOTAUX SURFACES	
Surface habitable	42,56 m²
Surface extérieure	3,15 m²

LÉGENDE :	
F5	FENÊTRE
LL	LAVANSE
TM	TABLEAU TECHNIQUE
VR	VOLET ROLLANT
LC	LINÉAIRE CURVÉ
CC	CARRE-COUPS
ST	STORENT
EP	ÉP
GT	GRILLE
MA	MASSE
RE	RESEAU
TE	TABLEAU ÉLECTRIQUE
SS	SÈCHE-SERVIETTE
RA	RADIATEUR
SE	SEUILS
PL	PLAFOND
SP	SOFFITE
LA	LUMIÈRE EN APPLIQUE
LM	LUMIÈRE EN PLAFOND

MATRISE D'OUVRAGE :	
LL	LAVANSE
TM	TABLEAU TECHNIQUE
VR	VOLET ROLLANT
LC	LINÉAIRE CURVÉ
CC	CARRE-COUPS
ST	STORENT
EP	ÉP
GT	GRILLE
MA	MASSE
RE	RESEAU
TE	TABLEAU ÉLECTRIQUE
SS	SÈCHE-SERVIETTE
RA	RADIATEUR
SE	SEUILS
PL	PLAFOND
SP	SOFFITE
LA	LUMIÈRE EN APPLIQUE
LM	LUMIÈRE EN PLAFOND

ARCHITECTE : **PLATANE & ILIC ASSOCIÉS**
98, rue de Provence - 75009 Paris

ARCHITECTE : **Arche Promotion**
98, rue de Provence - 75009 Paris

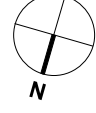
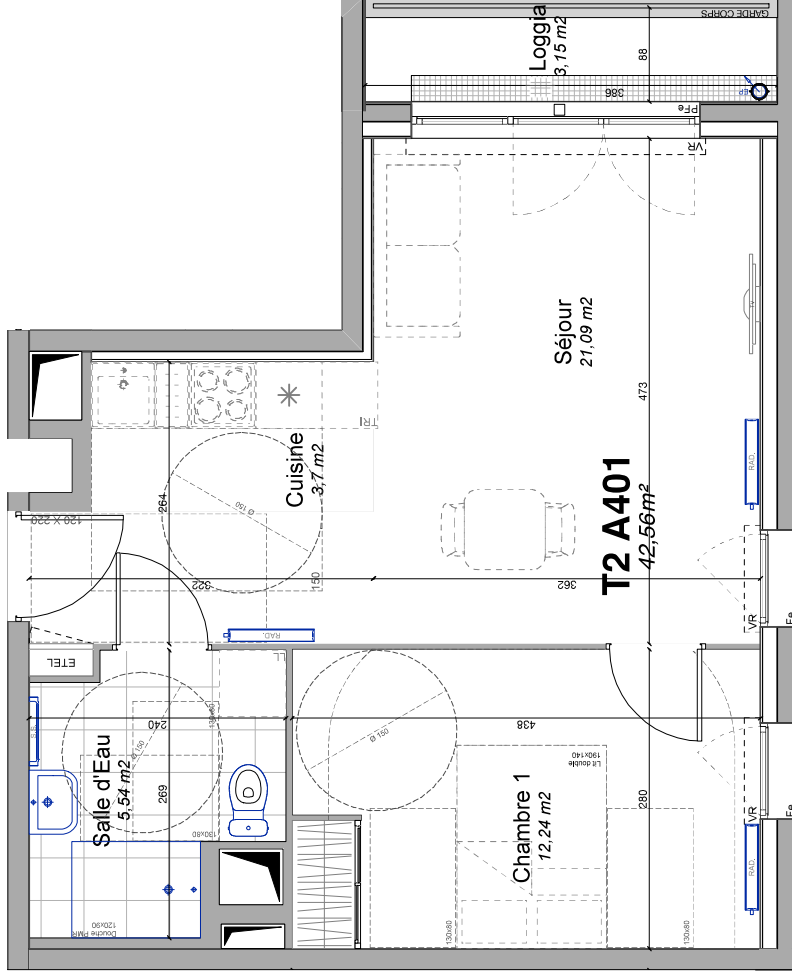
DATE : 20/03/2020

INDICE : A

NOMENCLATURE : ARCH 4,19

ECHELLE : 0,5cm 1m

T2
A401



NOTA:
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les cotes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratif ou de tolérance d'exécution. Les carrelages, barbacanes, descentes EP, ratonnées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visite sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux-plafond ou poutre est de 2m minimum.
Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.